

CONSEIL DE QUARTIER

COMMUNE DE PARIS

Année 2016, n° 2 - 17 mars 2016

La réunion s'est tenue en présence de B. Ebodé-Ondobo et H. Tmimi, adjoints au maire référents du conseil de quartier Commune de Paris, A. Teysseron, S. Bouvier et E. Ndjoh, conseillers municipaux, O. Dazin (OPH), J. Rouly (service Vie de quartier), ainsi que **22 habitants**.

Sommaire :

- Le budget municipal
- Informations et questions diverses

Le budget municipal

M. Tmimi ouvre la séance en soulignant la spécificité de ce rendez-vous du conseil de quartier, consacré au budget communal. Il rappelle la volonté continue de la municipalité d'associer les habitants à la réflexion et à l'élaboration du budget et notamment, comme aujourd'hui, dans un contexte difficile. Déjà en 2015 la question budgétaire avait soulevé de grandes inquiétudes. En cause : le gel des dotations de l'Etat qui représente depuis 2010 un manque de près de 24 millions d'euros. « Une forte campagne de mobilisation s'est alors organisée pour enrayer ce désengagement de l'Etat et récupérer les dotations manquantes. Celle-ci doit continuer, puisqu'aujourd'hui encore, la Ville, se trouve en difficulté pour boucler son budget, tout en pour maintenant un service public à la hauteur des besoins des Vitriots ».

ÉVOLUTION DES DOTATIONS PERÇUES PAR VITRY DEPUIS 2013



M. Tmimi rappelle que l'équilibre du budget (recettes = dépenses, à l'euro près) est une obligation légale à laquelle les collectivités ne peuvent se soustraire sous peine de voir leur gestion mise sous tutelle du préfet.

Le budget municipal est composé de deux chapitres :

- ♦ le fonctionnement : personnel communal, entretien et maintenance des équipements municipaux, des écoles, fluides, entretien et travaux de la voirie, ...
- ♦ l'investissement : construction d'école, du centre aquatique, projets urbains, etc.

La baisse des dotations a bien entendu un impact sur les services rendus. Aujourd'hui il manque 1,6 million.

Un maximum d'efforts a été fait pour réduire les dépenses dans tous les services (sur les frais de fonctionnement, par exemple, les départs de personnel ne sont pas remplacés, il n'y a pas de nouvelles embauches hormis pour respecter les taux d'encadrement obligatoires). Des mesures comme le report ou le rééchelonnement de certains grands travaux (construction du centre aquatique par exemple) ont également été prises côté investissement.

M. Tmimi indique qu'à contrario par exemple, choix a été fait de ne pas réduire le soutien de la Ville aux associations.

Par ailleurs, il est expliqué que ce refus des baisses de dotations est partagé par un très grand nombre de communes en France. Cette mobilisation, qui transcende les chapelles politiques est largement relayée par l'Association des Maires de France.

Mme Ebodé-Ondobo rappelle que la réduction des dotations a été amorcée sous le gouvernement de M. Sarkozy. Ce problème est reconnu. « Il est toutefois possible de le discuter de manière constructive, au-delà des campagnes qui peuvent parfois déconcerter les citoyens : la Ville ne va pas déposer le bilan ». Il est important de se battre pour conserver nos services

publics. « *Le gouvernement fait face à une situation difficile qui nécessite d'imposer des économies. Effectivement toutes les collectivités sont touchées* ». Parallèlement, il faut aussi considérer que l'Etat investit dans les grands projets de la ville. Un périmètre important dans Vitry a ainsi été retenu par l'ANRU pour son nouveau programme de rénovation urbaine qui va impacter directement notre quartier. On peut aussi citer les projets de transports avec l'arrivée du métro et ses deux gares à l'horizon 2020 ainsi que le Tram, ou encore les ZAC auxquels contribue l'Etat. « *Notre ville n'est donc pas délaissée* ». Mme Ebodé-Ondobo ajoute que s'agissant de la recherche de financement, une hausse de l'emprunt est envisageable, les taux d'intérêt étant très bas : ceci peut aider à la relance de notre économie et à la poursuite de projets structurants, créateurs d'emplois.

Par ailleurs, elle explique que par exemple l'ouverture de nouvelles crèches, dans le contexte des restrictions budgétaires, serait utopique : la construction d'une crèche coûterait 10 millions d'euros, auquel il faut ajouter 1 million par an pour le fonctionnement. Aujourd'hui Vitry compte 11 crèches, dont 4 sont départementales. Chaque année, 1/3 des demandes sont satisfaites. Pour couvrir l'intégralité de ces besoins, il faudrait au moins 4 crèches supplémentaires, ce qui n'est pas envisageable. Il est en revanche important de présenter les autres modes de gardes possibles et en encourager le développement. Mme Ebodé-Ondobo cite les assistantes maternelles ou les crèches d'entreprises.

M. Ndjoh estime que tout le monde est d'accord sur le problème que représente aujourd'hui la baisse des dotations. Il regrette cependant la campagne menée par la municipalité, campagne qui a un coût. « *Dans les autres communes il n'y a pas ce genre de banderoles, de panneaux et d'affichage* ». Il interpelle ensuite les adjoints en leur signifiant que « *ce sont les socialistes qui sont responsables du problème* ».

Mme Ebodé-Ondobo lui répond que le gouvernement actuel « *hérite de la situation désastreuse laissée par messieurs Sarkozy et Baroin. Les caisses étaient vides, si on ne se sert pas la ceinture, on ira dans le mur. Il y va de l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants* ».

M. Tmimi invite les habitants à s'exprimer. Il rappelle que parmi les solutions qui avaient permis de voter le budget 2015, il y avait la hausse de la fiscalité locale (2%) et un recours plus important à l'emprunt. Il ajoute que Vitry est reconnue pour sa gestion saine; l'emprunt pourrait être remboursé en 7 ans, ce qui est bien en dessous de la moyenne des villes. Enfin, il faut noter que la qualité des services publics a été maintenue.

M. Bouvier défend l'idée que la participation de l'Etat ne peut se résumer aux seules dotations : il est nécessaire

de prendre en compte l'aide aux associations par exemple (la Caf et les centres sociaux, etc) ou encore le NPRU*. Il estime aussi que des marges de manœuvres sont certainement possibles, via une réorganisation de l'action de la Ville. Il faut examiner ce qui est essentiel et ce qui ne l'est pas.

M. Tmimi précise que le NPRU2 est financé à hauteur de 80 % par le dispositif du 1% logement et non directement par l'Etat.

 Une habitante s'interroge sur ce que peut apporter la population aux décisions à prendre et demande que soient fournis davantage d'éléments chiffrés.

M. Tmimi : « *il reste 1,6 million à aller chercher; il est nécessaire de trouver ensemble des moyens pour se mobiliser, des initiatives. Il n'est pas demandé d'arbitrer sur le choix d'intervenir dans une rue plutôt qu'une autre, dans un quartier plutôt qu'un autre* ».

Mme Ebodé-Ondobo : « *le budget municipal est un peu comme le budget des ménages; pour faire des économies, il faut examiner les postes de dépenses. Il est sans doute souhaitable de faire évoluer les services publics en les conservant et d'agir au plus près de nos populations les plus démunies, les plus fragilisées* »

 Un habitant : « *quels que soient les politiques aux commandes, les économies se font sur notre dos.* » Il s'oppose en particulier à une hausse de la fiscalité locale et propose par exemple de réaliser des économies sur la distribution des kits scolaires à la rentrée : il faudrait supprimer les cartables qui, selon lui, ne sont pas, utilisés par les enfants, mais en conservant les fournitures scolaires.

M. Tmimi : « *le problème ne se pose pas en termes d'économies à réaliser : ce travail a déjà été fait, et de façon très serrée par les services, ainsi que l'a rappelé M. le Maire lors de la réunion avec les associations vitriotes* ». Il ajoute par ailleurs que les impôts sont « *un principe fondateur de la République et de la solidarité nationale : c'est bien ce qui permet de construire des écoles, de faire fonctionner la santé, le logement, l'ensemble des services publics.* »

 Un habitant intervient sur la politique de la Ville en matière d'habitat. Il pense que priorité devrait être donnée à l'accession à la propriété, en particulier pour les jeunes. Selon lui, Vitry est une cité dortoir.

M. Ndjoh fait remarquer que, dans la ZAC des Ardoines, la part de terrains réservée aux entreprises a été réduite. Il considère que la Ville ne fait pas assez pour que les Vitriots trouvent du travail sur place.

*NPRU : Nouveau Programme de Renouvellement Urbain.

M.Tmimi répond que l'équation ville populaire = ville dor-toir est un cliché et ne correspond pas à la réalité locale. Concernant le logement, il existe une véritable demande, et notamment de la part des jeunes pour se loger à Vitry, pour vivre là. Que leur répondre ? Il indique qu' il y a actuellement 6 000 demandes de logement.

! Une habitante, approuvée par d'autres, témoigne en ce sens : « j'ai toujours voulu vivre à Vitry et des choses sont faites pour les jeunes »

! Relativement au budget, une habitante estime la répartition des subventions aux associations devrait être revue car elle ne lui sembla pas assez équilibrée.

! Un habitant mentionne la réforme des rythmes scolaires qui a induit un coût supplémentaire (animateurs, etc) imputable au budget municipal.

S.Bouvier cite la perspective de mutualisation des moyens pour les services au sein du Territoire. Cela représenterait une piste pour réaliser des économies.

Mme Ebodé-Ondobo nuance : « tous les services ne peuvent être mutualisés, il est essentiel de préserver la proximité d'action des services, pour ne pas fragiliser davantage la population. »

! Un habitant se dit en accord avec la démarche de mobilisation mais il s'interroge : « que peut-on obtenir de l'Etat ? »

M.Tmimi : « nous devons être acteurs de cette question. Le point de départ a été la pétition. Plus de 5 000 Vitriots l'ont signée. Certes l'Etat contribue au financement des grands projets mais la baisse des dotations, qui est bien un choix politique doit être revue. La mobilisation peut faire bouger les lignes ».

! Un habitant mentionne comme exemple d'efficacité le mouvement de protestation en cours dans les écoles : « la mobilisation des enseignants et des parents permet d'obtenir certaines choses : la création de postes, le maintien de classes, etc. Il faut bouger ! »

Est également cité l'exemple de mobilisation vitriote pour le métro : une victoire pour tous les habitants.

Informations diverses

Préparation de la fête de quartier

La fête de quartier aura lieu **dimanche 22 mai** à partir de 15h, au parc des Blondeaux.

Elle est organisée dans le cadre du conseil de quartier avec la participation de l'ASCV, de L'Espace Les Monis, des amicales CNL Capra-Gravier-Commune de Paris, de l'association de prévention Espoir, L'Echappée belle, l'ESV-Tir à l'arc avec le soutien du CCV, du Conseil Départemental et de la Ville.

Au programme de cette édition : un village associatif avec de nombreuses animations en stand, des ateliers dessin, maquillage, jardinage, des jeux en bois, un tournoi de foot, du tir à l'arc, une exposition de photos sur la mémoire du quartier, un quizz associatif.

Sur scène : de la danse, de la musique et du chant par des jeunes du quartier, un quizz musical ouvert à tous, un spectacle-contes africain et en clôture, un concert de reggae mandingue par le groupe Faso Musik. Et sur place aussi : buvette et restauration légère.



Fête du quartier au parc des Blondeaux - juil. 2008 (photo s: J.Rouly)

Prochaines réunions du groupe de travail

30 mars 2016

4 mai 2016

Pour toute information sur le conseil de quartier contactez le service Vie de quartier (J.Rouly) au 01.46.82.80.62